

<http://snetap-fsu.fr/Groupe-de-travail-du-16-novembre.html>



# Groupe de travail du 16 novembre : les positions du SNETAP-FSU

- Métiers - Direct.eur.rice - Statuts (titulaire, contractuel) -



Date de mise en ligne : lundi 28 novembre 2016

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Réunion du groupe de travail relatif à la fonction de directeur d'[EPLEFPA](#)** du mercredi 16 novembre 2016 : Sur les thèmes suivants : Parcours de carrière, mobilité et débouchés.

Nous attendons les propositions sur la création d'un corps de directeur d'établissement qui devrait être présenté par le SRH pour la prochaine réunion du deux décembre prochain.

En attendant, nous avons échangé sur nos problématiques de carrière.

Quel recrutement ? Quel accompagnement au premier poste ?

Quelle modalité d'évaluation ?

Quelles formations ?

Comment sortir des fonctions de directeur ? Quels débouchés ?

Comment gérer les situations de crise ?

Un corps, donc un concours de recrutement avec un « vivier » le plus large possible. Des épreuves voisines de la liste d'aptitude avec des possibilités d'accès plus faciles pour les directeurs de centre avec expérience.

L'accompagnement au premier poste doit être renforcé. Actuellement, nous avons six semaines de formation initiale, un appui à la prise de fonctions et un tutorat. Le tutorat doit être plus important dans cette première année de poste afin de renforcer l'appui par un collègue expérimenté (qui est spécifique au système). On peut aussi peut-être faire appel à du « coaching » comme en DDT et DDI, c'est un appui plutôt externe au système.

Une évaluation basée sur une lettre de mission « co-construite » avec la [DRAAF](#) au regard des problématiques, de l'existant de chaque EPLEFPA afin de déterminer des objectifs. L'entretien annuel peut-être l'occasion de faire le point sur l'évolution de la mission de chacun. Avancer vers une évaluation positive....

La formation en cours de carrière est un élément très important pour nous aider dans l'évolution de notre métier. Le développement de formations spécifiques (juridiques, etc...) à des dates favorables pour nos agendas est une nécessité. Des groupes d'échange de pratique peuvent favoriser les échanges entre les directeurs et aussi éviter l'isolement de certains de nos collègues.

Les débouchés possibles pour les directeurs d'établissement ([PCEA](#), [PLPA](#) ou [CPE](#)) vers un détachement sur un corps d'attaché ou d'IAE pour passer sur des postes en service déconcentrés par exemple. Avec un statut de corps, on peut au moins rester sur son corps !!!

Le point central pour les PLPA, PCEA et CPE est de pouvoir bénéficier des primes de la structure d'accueil. L'autre sujet est la BI (bonification indiciaire) qui compte pour la retraite ainsi, après 55 ans il n'est pas possible de rattraper cette BI par détachement sur un corps d'attaché ou d'IAE. Les débats sont là, les solutions pas simples....

La gestion de crise dans un EPLEFPA ou le directeur malgré toute sa bonne volonté et son travail peut être le « fusible » nécessaire pour préserver l'institution. Dans ce cas-là [DGER](#) et le SRH doivent apporter des solutions positives à l'agent pour une mutation ou un reclassement. La médiation en amont et au coeur de la crise doit être développée ceci avec un appui collégial de l'ensemble des services.

Dans l'attente des prochaines réunions voici les points sur lesquels le SNETAP à insister.

**Prochain groupe : ce vendredi 2 décembre : la question statutaire**

la délégation SNETAP-[FSU](#)